

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU 7 DECEMBRE 2023**

Envoyé en préfecture le 13/12/2023

Reçu en préfecture le 13/12/2023

Publié le

ID : 033-263302374-20231208-DEL\_41-DE

S<sup>2</sup>LO

Le 7 décembre 2023 à 19h05, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Bernard GUIRAUD.

**PRÉSENTS** : M. GUIRAUD, MME GARRIGOU, MME BOURSEAU, MME BASQUE, MME MEYER, MME BAHOUAGNE, M. ROBERT, M. HIRTZ, M. LE BREDONCHEL.

Administrateurs formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

**ABSENTS REPRESENTÉS** : MME NEOLIER qui a donné procuration à MME BOURSEAU, M. BIDOUZE, qui a donné procuration à ROBERT

**ABSENTES** : MME BOUDEAU, MME SANS, MME ROHEL, MME LANNELUC

M. LE BREDONCHEL est désigné en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 9

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 28 novembre 2023

DATE DE L'AFFICHAGE : 13 décembre 2023

★★★★★★

**RAPPORTEUR** : Monsieur Bernard GUIRAUD

**N°41-23- OBJET** : Compte rendu des actes accomplis en vertu de la délégation du Président

Le Président rappelle, ainsi qu'il est stipulé dans la délibération N°4 du 2 juillet 2020, instituant une délégation d'attribution au Président selon les dispositions des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales, qu'il est rendu compte au conseil d'administration des actes accomplis.

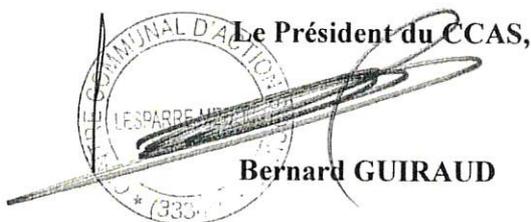
**LE CONSEIL PREND ACTE,**

Le 03/10/2023 ☞ D0269- Avenant contrat collectif prevoyance TERRITORIA

Le 02/11/2023 ☞ D0297- Groupement de commandes marchés public d'assurances

Le 24/11/2023 ☞ D0311- Contrat de cession droit exploitation « La magie de Charles ».

A Lesparre-Médoc, 8 décembre 2023

Le Président du CCAS,  
  
Bernard GUIRAUD

*Auteur : M. Bernard GUIRAUD, Président du CCAS, publié le 13 décembre 2023*